

Compte-rendu des échanges de l'Atelier du Trois du 31 janvier 2024

PERSONNES PARTICIPANTES

En présence de : Diane Martin (Asso Festi-Rencontres), Pascal Evrard (Asso Les Galvachers), Noé Martin (CCSMGL), Didier Gouel (habitant), Dominique Peyre (Le Mouton Zébré), Sandrine Prudhomme (Morvan Oxygène), Thierry Martin (Morvan Oxygène), Mady Linarès (Chorale l'Eau vive), Michel (Mouton Zébré), Helen Stravopoulos (professeure de dessin), Corinne Iller et Marion Campay (secrétaire et directrice de l'Ecole de musique et de danse). Frank Beau (animation démarche participative), Clémence Davenne (Directrice CCSMGL).

ORDRE DU JOUR

- Présentation de deux Associations / structures
- Point sur l'occupation du Trois
- Aménagement du QG
- Projets communs inter-associatifs 2024

RAPPEL SUR L'OBJET DE CETTE REUNION

Cette réunion est le premier « Atelier du Trois », un nouveau format d'échange rassemblant les associations et acteurs du Trois volontaires autour de problématiques et projets en commun à mener pour 2024. Elle se distingue des « Assemblées plénières », au cours desquelles les différentes étapes du projet de réhabilitation sont présentées et discutées par l'ensemble des parties prenantes.

Cet atelier a une vocation plus opérationnelle et une animation plus « horizontale ». Les personnes participantes sont disposées en cercle et échangent autour des sujets de l'ordre du jour.

PRESENTATION DE DEUX STRUCTURES

Le principe proposé est qu'à chaque Atelier, deux structures puissent se présenter aux autres afin que les personnes participantes au Trois puissent mieux se connaître et mieux appréhender les problématiques respectives et communes.

Ecole de Musique et de danse de la CCSMGL

Marion Campay, directrice de l'Ecole de musique et de danse de la communauté de communes, présente la structure. Elle explique que c'est une antenne de RESO Nièvre, co-financée par le Conseil Départemental de la Nièvre, la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs et une petite participation des usagers. Actuellement des cours sont proposés à Lormes, Château-Chinon et Glux-en-Glenne. Les instruments proposés sont : guitare, piano, violon, flûte, accordéon diatonique, accordéon chromatique, batterie, trompette, ainsi qu'une fanfare, deux cours collectifs et un cours d'éveil musical pour les tout petits. Des cours de danse sont proposés à Lormes.

Marion Campay précise que l'Ecole de Musique et de Danse n'oblige pas les élèves à prendre un cours régulier de solfège, il est transmis pendant la pratique instrumentale. En revanche, les élèves sont encouragés à participer à un cours de pratique collective.

L'Ecole de musique intervient auprès des écoles de toute la communauté de communes ainsi que dans les collèges de Montsauche-les-Settons et Lormes et au LEGTA de Château-Chinon (540 élèves). Elle vient de sortir la première Newsletter.

La question de la fédération des familles et élèves de l'école

Trois auditions des élèves sont prévues par an. L'école aimerait pouvoir rassembler tous les élèves autour d'un même événement, mais à ce jour les distances entre les différents territoires de vie sont trop grandes. Une discussion s'engage autour de ce sujet.

Diane Martin propose qu'un événement comme le Festi-rencontres puisse rassembler le plus large possible et faire venir ces élèves et familles. Lili évoque la possibilité de faire une tournée dans les trois lieux. Frank remarque que ce territoire est caractérisé par l'éloignement des bassins de vie, mais aussi des familles sans doute davantage de classe intermédiaire que de classe moyenne supérieure typique des grandes villes, disposant de moins de moyens. Il estime que partant de là, il est sans doute possible de progresser en plusieurs années, en les interrogeant, en comprenant mieux leurs contraintes, et en recherchant des approches qui pourraient à terme rendre ce type de rassemblement possible.

Mady Linarès de la Chorale L'Eau vive exprime aussi les contraintes auxquelles est confrontée la Chorale, dans ses capacités de mobilité et de mobilisation de tout l'effectif, notamment l'été.

Présentation de l'Association Les Galvachers

Pascal Evrard présente l'association des Galvachers. Il s'agit de la plus ancienne association encore en activité de Château-Chinon. Elle a été créée en 1951 et devenue opérationnelle en 1952. Il en est membre depuis 45 ans. Elle s'appelait à sa création « La Morvanelle » et a été rebaptisée « Les Galvachers » en 1955. Pascal Evrard explique que les Galvachers étaient des paysans qui, comme les nourrices et les floteurs de bois quittaient leurs familles pendant 6 mois afin de proposer leurs services dans des activités de champ. Ils se déplaçaient avec leurs bœufs et leurs chariots. La « Galvache » est ainsi le fait de « se louer et d'effectuer toutes sortes de labours et de transports (bois, terre...)

Les Galvachers entretiennent la tradition de la danse Morvanelle, telle qu'elle se pratiquait au cours des derniers siècles. Pascal Evrard explique que le maintien de cette tradition est le but des Galvachers, même si rien n'est figé, que les instruments peuvent évoluer. Par exemple la cornemuse a été introduite ces dernières années.

L'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents, 10 musiciens. Des jeunes ont rejoint l'association ces dernières années. Une vingtaine de danseurs en moyenne participent aux répétitions, qui ont lieu les samedis soirs tous les 15 jours.

Le Trois les accueille depuis le mois de décembre, et durant tout l'hiver, en attendant de que la troupe puisse éventuellement de nouveau répéter à l'ancienne MJC.

Les Galvachers font 5-6 sorties par an. Ils sont invités dans des festivals de musiques folkloriques (Charente Maritime, Normandie...), des Comices, des Marchés du Terroir... Leur problématique principale est de financer le transport, qui nécessite plusieurs demandes de subventions pour être couverts.

Les Galvachers disposent d'un stock important de costumes des années 1700 à 1900, mais aussi de mobilier. Chaque danseur est responsable de son costume et de son entretien. Par le passé ils étaient stockés au Musée des costumes. Ils le sont depuis la réhabilitation du Musée, à la Maison Boule (ancienne bibliothèque). Les Galvachers devront trouver un nouvel espace de stockage dans les prochaines années. Ils sont ouverts à l'idée d'installer leurs costumes et de pouvoir organiser leurs répétitions dans le Pôle Lamartine (ancienne usine DIM), et auraient besoin de 100m². De fait, ce stockage n'est pas envisageable au trois.

OCCUPATION DU TROIS : ORGANISATION ET BONNES PRATIQUES

Il est question de faire un point sur l'appropriation des locaux et leur partage. Des dizaines de réunions et événements ont eu lieu au cours de ces derniers mois. Voici une synthèse des sujets abordés.

La serrure et la boîte à clés

Pascal Evrard a constaté que la porte d'entrée de la salle d'audience avait du mal à s'ouvrir. Il y a en effet « un coup de main à avoir » précise Noé Martin. Il signale justement que les serrures ont été changées dans la journée. Les anciens jeux de clé ne sont donc plus

valables. Les associations devront passer par la boîte à clés. Il fera un email d'information à ce sujet en diffusant le code, notamment pour les producteurs du Petit marché. Noé explique que le code devra être changé régulièrement et qu'il faudrait que chaque association désigne une personne référente à laquelle diffuser l'information, qui sera chargée d'informer les autres membres.

Les consignes sur l'usage des locaux

Après plusieurs mois d'occupation de la salle d'audience par de nombreuses associations et acteurs, les choses se passent bien. Il a été constaté une seule fois que la salle n'avait pas été rangée, avant le marché du mardi. Le Mouton Zébré a inscrit sur un tableau des consignes pour la remise en état de la salle après chaque utilisation.

A ce stade, aucune consigne n'a été écrite noir sur blanc. Ce sera l'objet du règlement intérieur de le définir. En revanche, comme la première séance de discussion sur le futur règlement aura lieu le 29 février et que le lieu est déjà occupé, il est convenu entre les personnes participantes qu'un premier document sera rédigé pour faire passer les principales consignes d'usage et de sécurité.

Il pourrait prendre la forme d'un document très sommaire. Thierry Martin propose qu'il soit très court et s'appuie sur des « picto » si possible pour faciliter la lecture. Ce dernier aura vocation à être affiché dans la salle et transmis aux différentes associations, et mis sur le site internet. Après échange sur ces divers sujets, on y trouverait les informations suivantes (en substance à ce stade, à rédiger par la Comcom) :

- Clés : un référent par association se charge d'informer en cas de changement de codes / ne pas diffuser le code au-delà du cercle rapproché / remettre systématiquement la clé dans la boîte à clés / prendre garde à ne pas la perdre...
- Consignes sur le rangement de la salle et le ménage : remettre la salle en ordre, passer le balai si besoin. Un grand balai sera entreposé dans la réserve de la salle d'audience, ainsi que le restant du matériel de ménage.

- Poubelles : remporter ses propres déchets. La Comcom mettra des sacs à disposition.
- Radiateurs et électricité – penser à éteindre les radiateurs avant de partir / et le cas échéant le tableau électrique.
- Sécurité incendie : information sur l'usage des extincteurs, et le plan d'évacuation à jour affiché / Consignes classiques sur l'usage des matériaux inflammables.

Stockage du matériel dans la réserve de la salle d'audience

Une discussion a lieu à propos du stockage du matériel. La réserve de la salle d'audience (salle au fond à gauche), sert actuellement de local de stockage pour les chaises et les tables, une partie du matériel du Mouton Zébré et du Trois.

L'assemblée convient que cette dernière peut être dédiée au stockage :

- du matériel commun (chaises) et certaines tables
- du matériel mutualisé appartenant à des associations (tables et tréteaux...)
- du matériel de chaque association ou acteur l'occupant régulièrement

Il s'agit de définir une zone pour chacune de ces attributions. L'idée serait déjà de déterminer une zone pour le matériel commun, et que chaque structure occupe une partie de la salle. Cette répartition peut se faire au fur et à mesure « des usages » à ce stade, et serait ensuite précisée sur un document de consignes affiché dans la salle.

La Chorale l'Eau vive répète actuellement à la salle Louise Michèle. Il n'est pas encore à l'ordre du jour qu'elle puisse répéter au Trois. Mais si elle devait expérimenter des répétitions au Trois dans le futur, dans ce cas la sono pourrait être stockée (piano et enceintes). Il s'agira de s'assurer que la porte puisse être fermée à clé après chaque utilisation du lieu.

Point sur des équipements

Il existe une cafetière dans la salle d'audience. Par ailleurs, la Comcom a récupéré un réfrigérateur, stocké dans l'accueil. Ce dernier peut être stocké dans le QG et amené dans la salle d'audience pour des événements festifs (pour cela prévoir sans doute d'avoir un diable sur place).

Organisation de l'affichage dans la salle d'audience

Partage des murs et affichage

La salle d'audience voit ses murs progressivement investis par des affichages associatifs. Après discussion, il est convenu que la vocation du lieu est d'associer des activités de différents univers. L'option d'enlever les affiches après chaque usage n'est pas donc retenue.

Les associations et acteurs devront se répartir les espaces au fur et à mesure. Lorsque des événements nécessiteront de personnaliser l'espace, les associations organisatrices pourront procéder à un réaménagement en concertation avec les propriétaires des affichages, mais devront remettre les affichages en place à l'issue de l'événement. Il est suggéré aussi que les associations n'hésitent pas à renouveler leur affichage dans le temps.

Ce sujet peut renvoyer à la question des valeurs communes des utilisateurs du Trois, qui seront discutées dans le cadre de la mise en place du règlement intérieur provisoire. Des limites seront définies. D'après les échanges entre les personnes participantes, l'esprit actuel est que le lieu puisse accueillir toutes les sensibilités à l'exception de celles qui n'entrent pas dans le cadre actuel des chartes de la laïcité et des valeurs de la République.

Les murs comme espaces d'information pour le public et les associations

Dominique Peyre suggère qu'il y ait aussi des affichages sur les événements organisés par les associations. Les murs du Trois seraient utilisés comme espace d'information pour les publics.

Par ailleurs, un récapitulatif des différentes dates d'occupation du lieu peut être affiché. Il permettra à chacun de savoir quels événements ont lieu dans le Trois, mais aussi de mieux connaître le calendrier.

Aménagement du QG

Il serait intéressant que dans les prochaines étapes et aux beaux jours, un canapé et des fauteuils puissent y être installés, afin d'en faire un lieu convivial de rencontre.

CONSTRUIRE UN EVENEMENT EN COMMUN POUR 2024

Rappel de l'enjeu et du contexte : l'étude de faisabilité sur la conception du Trois a mis en avant la volonté des acteurs de disposer d'un équipement qui favorise les rencontres, les partages, les constructions en commun. Ce besoin est d'autant plus central qu'il est question d'associer des familles associatives et des univers de pratiques différents (culture, sport, social, environnement...), mais aussi des cultures issues des communautés étrangères présents sur le territoire, et les différentes générations. La recherche d'une meilleure connaissance mutuelle et d'une plus grande cohésion entre les acteurs est le fondement du projet.

En ce sens, il avait été proposé par des acteurs lors de l'étude de faisabilité de 2022, de créer des événements en commun. Lors des ateliers de juillet 2023, l'idée avait été évoquée par les associations, de proposer des démonstrations pratiques de leur activités pour le public. Par la suite, l'idée d'un événement commun inter-associatif original avait été creusé à travers des échanges inter-individuels. Frank Beau

propose de reprendre la discussion de zéro et à partir du collectif. La question posée : quels seraient les événements à réaliser en commun au cours de l'année 2024, qui puissent associer toutes les « familles » du Trois (culture, sport, social, environnement, acteurs économiques, communautés, générations, etc.) ? Cet événement serait, à l'instar du chantier participatif d'octobre 2023, emblématique de l'esprit du Trois et de cette volonté de rassembler les familles. Mais cette fois-ci il s'adresserait à tous les publics, les membres des associations et le public de Château-Chinon Ville et Campagne et du territoire.

La cabinet de Poésie générale

Marion Campay propose une première action. Il s'agirait d'installer dans le QG un « [Cabinet de Poésie Générale](#) », porté par le Théâtre Eprouvette (compagnie de la Nièvre). Le principe : une plaque est affichée devant le bâtiment indiquant la présence d'un cabinet de poésie générale. Elle propose aux habitants d'appeler un numéro de téléphone proposant des auditions de poèmes enregistrés dans différents styles. La démarche consisterait à faire venir la compagnie pour une inauguration du Cabinet, puis à l'animer par la suite. Marion propose qu'autour de cette idée chacun puisse sélectionner des textes poétiques et qu'ils soient affichés dans le QG ou dans la salle d'audience, voire enregistrés. Un espace d'écoute pourrait être aménagé dans le QG, pour les habitants. La question se pose de savoir si le dispositif devrait utiliser le téléphone des personnes, ou un téléphone installé sur place. Ce cabinet peut aussi être installé dans l'Allée, afin que des personnes de passage puissent l'expérimenter autour d'un moment convivial.

L'idée est jugée stimulante par l'assemblée. Il s'agirait du point de départ de la fonction « poétique de ce lieu », à développer ensuite à partir de cette base et autour des mobilisations futures et notamment des RDV collectifs de 2024.

Construire un événement collectif en 2024

A propos de l'événement en commun, la discussion débouche sur l'idée d'organiser plusieurs événements festifs et conviviaux durant l'été. Ils pourraient s'appeler les « Fêtes du Trois ». Diane Martin signale qu'il est important d'avoir de l'audace et propose aussi « Les fous du Trois ». L'appellation n'est pas tranchée à ce stade.

Le concept serait le suivant : « Les fêtes du Trois » pourraient être organisées tous les 3 du mois (ou les 3eme...jour du mois), pendant l'été. Trois événements pourraient avoir lieu en juin, juillet, août. La base de chaque événement serait la convivialité, la présence de musiciens, un repas festif. L'idée d'un bar associatif est proposée.

A chaque fois, des animations (nombre à définir) seraient proposées. Elles auraient la particularité d'être co-conçues entre plusieurs associations. Thierry Martin de Morvan Oxygène propose par exemple une « Randonnée Contée » ou une « Randonnée avec lecture étoilée » (il évoque les balades contées de Laurent Desmarquet). Ainsi des acteurs sportifs et culturels seraient associés.

Aucune date du « 3 » ne tombe un mardi, jour du Petit marché. La Casbah, qui n'a pas pu être présente, propose quelques jours plus tard d'accueillir un groupe de musique béninois en tournée en juin dans le Morvan. L'événement pourrait avoir lieu le mardi 18 juin, autour du Petit marché. Il s'agirait de voir dans ce cas si le concept de Fête du Trois peut avoir lieu non pas nécessairement le 3 de chaque mois, mais par exemple le troisième jour du mois, etc. Ce sujet devra être discuté lors du prochain atelier.

Les autres idées évoquées et la compilation des idées de cet atelier :

- Repas : par les associations Casbah, Mouton Zébré, etc.
- Musique et danse : par les associations volontaires
- Inauguration et expérimentation du Cabinet de poésie générale, et de « l'espace poétique « du Trois
- Randonnée Contée, et/ou étoilée
- Initiation à la chorale (sans la formation complète)
- Arts plastiques : fabrication de masques...

- Une projection en plein air par l'association Sceni qua non (sur un thème proposé par un autre acteur ?)
- Fête de la laine

En résumé, le format serait donc :

- Trois événements pendant l'été, à des dates à définir
- Une base musicale et de restauration
- L'événement rassemble à chaque fois toutes les communautés
- Au moins deux animations co-construites entre des associations et acteurs, lors de chaque événements
- Période de février à mai pour finaliser l'organisation

Le 12 février 2024 pour la CCSMGL

PROCHAINE DATE DE L'ATELIER

Il est décidé que la prochaine date de l'Atelier serait organisée au début du mois de mars. La date sera communiquée par la Comcom dans les plus brefs délais.

Pour toute question, vous pouvez contacter Noé Martin
noe.martin@ccmorvan.fr / 07 48 93 10 41

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE CETTE SEANCE

- Créer un document autour des consignes d'usage et de sécurité du Trois, avec des Pictos (en février)
- Commencer à poser les bases d'une répartition des zones de stockage dans la salle arrière de la salle d'audience
- Afficher dans la salle d'audience et sur le panneau extérieur le programme des futures activités du lieu
- Amener le Frigo dans la salle d'audience, mettre mieux en évidence la cafetière
- Créer une Fête du Trois pendant l'été (plusieurs événements festifs avec des animations co-conçues entre les associations)
- Discussion à reprendre début mars et à partir d'échanges inter-associatifs d'ici là.